

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1881.

Comptes des recettes et dépenses des séminaires épiscopaux.

État sommaire des recettes et dépenses du séminaire diocésain de Malines pendant l'année scolaire 1867-1868.

RECETTES.

1. Revenu des biens-fonds du séminaire	fr.	4,261 06
2. Intérêt des rentes hypothécaires		244 90
3. Inscriptions au grand livre de la Dette publique.		1,161 47
4. Pension des élèves	1° A la 1 ^{re} section du séminaire (ou petit séminaire) à Malines . . .	121,522 48
	2° — — — — — à Hoogstraeten	71,249 98
	3° — — — — — à Basse-Wavre	46,000 "
	4° A la 2 ^e section du séminaire (ou grand séminaire) à Malines . . .	76,569 85
5. Revenu des biens amortis, spécialement affectés aux petits séminaires.		Néant.
6. Revenu pouvant être employé au grand séminaire, mais qui sert à l'entretien du petit séminaire. . .		Id.
7. Subside des provinces		Id.

DÉPENSES.

1. Entretien et nourriture des élèves et de tout le personnel du séminaire.	1° A la 1 ^{re} section (ou petit séminaire) à Malines	126,828 23
	2° — — — — — à Hoogstraeten	59,452 03
	3° — — — — — à Basse-Wavre	56,198 28
	4° A la 2 ^e section (ou grand séminaire) à Malines	75,078 44
2. Traitement des professeurs et gages des domestiques.	1° A la 1 ^{re} section (ou petit séminaire) à Malines	19,161 73
	2° — — — — — à Hoogstraeten	12,258 04
	3° — — — — — à Basse-Wavre	11,110 "
	4° A la 2 ^e section (ou grand séminaire) à Malines	8,601 53
3. Frais de réparation et d'amélioration des bâtiments du séminaire	1° A la 1 ^{re} section (ou petit séminaire) à Malines	5,554 45
	2° — — — — — à Hoogstraeten	12,797 22
	3° — — — — — à Basse-Wavre	2,289 84
	4° A la 2 ^e section (ou grand séminaire) à Malines	13,239 77

Dettes et leur origine.

Voir l'état sommaire de 1862-1863. — Observation A.

Emprunts.

Voir le même état sommaire de 1862-1865. — Observation B.

Prévisions pour 1868-1869.

Les recettes et les dépenses seront à peu près les mêmes qu'en 1867-1868.

Le présent état, dressé d'après la forme indiquée dans la lettre de M. le Ministre de la Justice en date du 31 janvier 1846 et dans celle du 15 novembre 1847, est sincère et véritable.

Malines, le 24 avril 1869.

(Signé) VICTOR-AUGUSTE, arch. de Malines.

Compte du séminaire diocésain de Bruges, pour l'année scolaire du 1^{er} octobre 1867 au 30 septembre 1868, dans la forme indiquée par la circulaire du 31 janvier 1846, n° 5197.

A. RECETTES.

1 ^o Montant des revenus des biens-fonds fr.	2,500 »
2 ^o Une année d'intérêts d'une rente instituée à charge du bureau de bienfaisance de Damme. pour bourse	152 38
3 ^o Inscription sur le grand livre de la Dette publique.	»
4 ^o Montant de la pension payée par les élèves au nombre de 96, parmi lesquels :	
15 ont joui du privilège d'une bourse entière;	
52 ont joui de la demi-bourse, mais la demi-pension étant de 225 francs, plusieurs n'ont pas pu la payer intégralement, et au lieu de 7,500 francs, ils n'ont versé que	4,594 »
29 ont payé pension entière, soit	14,500 »
12 ont été placés pendant l'année ou bien ont été absents pour maladie; ils ont payé	2,493 05
2, qui n'avaient pas de bourses, se sont trouvés dans l'impossibilité de payer plus que	506 »
	21,893 05
A REPORTER. fr.	24,547 43

REPORT . . . fr.	24,847 47
5° Le Gouvernement alloue annuellement pour onze bourses pleines et pour vingt-cinq demi-bourses . . . fr.	9,947 48
6° La fondation faite par M Jacques De Laenst, prêtre, a rapporté, déduction faite de toutes les charges, une somme de	2,629 65
7° La fondation faite par M ^{me} Van Hamme Van Tieghem, à partager entre le petit séminaire et le grand séminaire, a rapporté pour celui-ci	413 37
8° Revenu de biens amortis affectés spécialement par les fondateurs au petit séminaire	»
9° Montant du revenu qui peut être employé au grand séminaire et qui servirait actuellement à l'entretien du petit séminaire	»
10° La province alloue annuellement une somme par adjudication publique qui est employée aux grosses réparations du bâtiment. Pour mémoire	»
TOTAL DES RECETTES. . . fr.	<u>37,537 53</u>

B. DÉPENSES.

1° La dépense de l'année scolaire du 1^{er} octobre 1867 au 30 septembre 1868, savoir :

1. Pour frais de nourriture de tout le personnel du séminaire lequel, y comprenant les professeurs, les élèves et les domestiques, s'élève au nombre de 111 personnes fr. 33,946 »

Y compris encore :

2. Les frais de chauffage, d'éclairage et pour gages des domestiques »

3. L'entretien du linge et du mobilier. »

2° Le montant du loyer du jardin et du verger, payé à la ville, les contributions personnelles et les autres charges se sont élevées à la somme de 2,704 10

3° Les réparations imprévues ont été supportées par l'administration du séminaire jusqu'au chiffre de fr. 1,653 09

TOTAL DES DÉPENSES. . . 38,303 19

Les recettes se sont élevées à trente-sept mille cinq cent trente-sept francs cinquante-trois centimes ; les dépenses sont montées à trente-huit mille trois cents cinq francs et dix-neuf centimes. Il y eut donc un résultat défavorable du montant de sept cent soixante-sept francs et soixante-six centimes, qui fut comblé par Monseigneur l'évêque.

*État sommaire des recettes et dépenses du grand séminaire de Gand pour
l'année scolaire 1867 à 1868.*

RECETTES.

1. Revenu annuel des biens-fonds fr.	2,900 »
2. Montant des intérêts de rentes	»
3. Idem des inscriptions au grand livre	26 46
4. Montant de la pension des élèves dont le nombre s'élevait, au commencement de l'année, à 92 et à 80 à la fin de l'année. De ce nombre, 40 ont joui d'une bourse et 23 d'une demi- bourse de l'État; de plus, il a été fait à 46 élèves des remises s'élevant ensemble à 3,080 francs	33,936 50
5. Revenu des biens amortis affectés spécialement au petit séminaire 213 francs dont fr. 112 44 c ^s à déduire pour le ser- vice d'une rente. Pour mémoire.	»
6. Montant du revenu qui peut être employé au grand sémi- naire et qui l'est au petit. Porté au compte du petit séminaire.	»
7. Produit des retraites ecclésiastiques	2,965 »
8. Une année d'une inscription de 23,000 francs, obligations belges 4 1/2 p. %	1,035 »
9. Dotation des professeurs par l'État	7,200 »
10. Recettes arriérées et dons manuels.	713 »
11. Don de M ^{sr} l'évêque à son séminaire.	7,000 »
TOTAL DES RECETTES. . . fr.	57,795 96

DÉPENSES.

1. Entretien et nourriture des élèves et de tout le personnel, y compris les gages des domestiques fr.	50,113 56
2. Traitement du directeur et des professeurs	7,200 »
A REPORTER. . . fr.	57,313 56

REPORT. . . fr. 57,313 56

3. Entretien et réparation des bâtiments en sus du subside alloué par la province	390 20
4. Entretien et renouvellement du mobilier	623 15
5. Contributions	1,556 75
6. Intérêts d'une rente	63 49
7. Assurance de la chapelle	45 »
8. Déficit du compte de 1866 à 1867 fr.	10,222 16
TOTAL DES DÉPENSES. . . fr.	70,214 31

RÉCAPITULATION.

Dépenses fr.	70,214 31
Recettes	57,795 96
DÉFICIT. . . fr.	12,418 35

Fait à Gand, le 5 avril 1869.

(Signé) HENRI, évêque de Gand.

Compte du séminaire de Namur pour 1865 conformément aux circulaires de M. le Ministre de la Justice du 31 janvier 1846, n° 5197 et du 15 novembre 1847, n° 4722.

RECETTES.

Solde du compte précédent fr. 22,281 15

REVENUS ANNUELS DES BIENS-FONDS :

A. Anciens biens du séminaire.	11,014 04
B. Biens donnés au séminaire par MM. Neute, Jacqmin, Florenville Stevens et acquis de M. Danheux par acte du 26 juillet 1850	42,837 54
C. Biens donnés au séminaire par Baudhuin, Marie-Joseph	19,882 29

MONTANT DES INTÉRÊTS DES RENTES HYPOTHÈQUÉES :

A. Anciennes rentes du séminaire	558 64
B. Rentes faisant partie de la donation ci-dessus (art. B)	142 94

A REPORTER. . . fr. 96,716 60

REPORT. . . . fr. 96,716 60

REVENUS DES INSCRIPTIONS DE LA DETTE PUBLIQUE :

(Fondation Mayence) 5 pièces fonds Belge, 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs	225 »
(Fondation Gérard) 5 pièces fonds Belge, 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs	225 »
(Fondation Geubels) 8 pièces fonds Belge 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs et 1 de 500 francs	382 50
(Fondation Navez) 7 pièces fonds Belge 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs et 1 de 500 francs	337 50
(Fondation Grosjean) 10 pièces fonds Belge 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs	480 »
(Fondation Collin) 4 pièces fonds Belge 4 $\frac{1}{2}$ p. % de 1,000 francs	180 »
Intérêts de 3,000 francs fonds Belge, provenant du remboursement Materne	135 »
C. 11 actions de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale	1,462 »

PENSIONS :

79 élèves ont suivi les cours du séminaire de Namur en 1864-1865 :

68 devaient payer 400 francs fr.	27,200 »
11 — 100 francs	1,100 »
TOTAL. fr.	28,500 »

Ils n'ont payé que. fr. 27,462 47

Dans cette somme sont entrés :

A. Les bourses de l'État pour. fr.	11,428 56
B. — particulières pour	5,784 92
C. Subsidés fournis par l'administration du séminaire pour	»
D. Remises faites par l'établissement	837 53
Les élèves n'ont payé que	10,248 99

A REPORTER fr. 127,576 07

REPORT. . . fr. 127,576 07

Biens affectés par les fondateurs au petit séminaire :

Revenu qui peut être employé au grand séminaire et qui le sera au petit par application de l'article 72 du décret du 6 novembre 1813.

Subsides des provinces »

TOTAL. fr. 127,576 07

DÉPENSES.

1^o Entretien et nourriture des élèves et du personnel. . fr. 21,254 302^o Traitement des médecins, organiste, sous-économe, gage des domestiques 5,925 »3^o Entretien des bâtiments y compris les réparations et les constructions nouvelles effectuées à l'abbaye de Floreffe, à l'abbaye de Marche-les-Dames, au séminaire de Bastogne, aux fermes de Tillier, de Jodion, de Wartet, à l'abbaye de Salzinnes, drainage et plantations 54,104 534^o Entretien et renouvellement du linge, du mobilier et cloches pour Marche-les-Dames 8,650 565^o Services religieux, rentes et bourses à charge du séminaire 19,415 826^o Subsides alloués par l'administration :

A. Aux élèves du séminaire de Namur »

B. — — de Bastogne. 5,840 50

C. — — de Floreffe »

D. Au séminaire de Bastogne »

7^o Contributions et assurances 5,412 588^o Entretien et acquisition de livres pour la bibliothèque du séminaire de Namur 356 059^o Intérêts à 2 p. % de la somme de fr. 25,873 37 c^s due à M^{me} Quarré 517 4710^o Solde en caisse 6,099 26

TOTAL. . . fr. 127,576 07

DETTES :

A M^{me} A. Quarré au lieu de M. Jeanty, il est dû fr. 25,873 37 c^s.

Le séminaire de Bastogne doit pour anciennes bâtisses 10,000 francs.

PRÉVISIONS :

Pour 1866: Les revenus des biens litt. A doivent s'élever à fr.	41,296 73
— B —	43,715 (4
— de la donation Baudhuin.	18,759 34
Quant aux rentes, on ne peut rien prévoir attendu que certains arrérages sont sujets à variations	73,771 11

Approuvé :

Namur, 20 décembre 1866.

(Signé) V. AUGUSTE, évêque de Namur.

SÉMINAIRE ÉPISCOPAL DE TOURNAI.

Compte sommaire de l'année scolaire 1878-1879.

		TOURNAL. — Nombre d'élèves: 90.	BONNE- ESPÉRANCE. — Nombre d'élèves: 410.	Total. — Nombre d'élèves: 500.	
TITRE I^{er}. — RECETTE.					
1	Biens-fonds et rentes	•	•	51,015 12	283,301
2	Pensions, etc.	50,270 •	182,044 40	212,314 40	
3	Bourses du Gouvernement	•	•	12,063 48	
4	Subside du Gouvernement pour traitements des professeurs.	•	•	8,000 •	
TITRE II. — DÉPENSE.					
1	Entretien et amélioration des biens.	7,862 11	8,405 11	16,267 22	290,674 43
2	Ménage, approvisionnements, etc.	55,406 82	163,832 50	219,239 12	
3	Entretien des bâtiments et du mobilier	5,793 49	4,458 07	8,251 56	
4	Contributions et assurances.	904 40	1,041 15	2,845 55	
5	Frais d'administration.	•	•	2,322 07	
6	Services religieux fondés.	•	•	2,615 •	
7	Rentes	•	•	2,516 •	
8	Traitement des professeurs.	7,350 •	14,065 •	21,415 •	
9	Infirmierie, sœurs hospitalières, médecins, médicaments.	440 70	3,583 85	5,824 55	
10	Domestiques et journaliers	5,920 38	7,428 98	11,358 36	
Déficit. fr.					7,283 43

A Tournai, le 20 mai 1880.

(Signé) PONCEAU, vicaire général.